

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU REGROUPEMENT DES
PRFESIONNELS DE LA VILLE DE GATINEAU, tenue à GATINEAU le 30 janvier 2017.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

PROPOSÉ PAR : Dominique Laurent

D'ouvrir l'assemblée générale à 18h37 à laquelle vingt-six (26) membres se sont
présentés.

Adopté à l'unanimité.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR : Josée Lévesque

APPUYÉ PAR : Patrice Charette

Le président du Regroupement suggère que l'ordre du jour, qui fut affiché avant
l'assemblée générale, soit modifié afin de favoriser un meilleur déroulement de
l'assemblée et il suggère aussi de laisser les varia ouverts afin d'y ajouter les sujets de
discussion à la fin de l'assemblée générale si les membres le désirent.

- 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
- 2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. ACCEPTATION DES NOUVEAUX MEMBRES
- 4. MOT DE BIENVENUE
- 5. ÉLECTIONS EXÉCUTIF DU SYNDICAT
- 6. AFFAIRES COURANTES
 - 6.1 ÉQUITÉ SALARIALE, NOMINATION COMITÉ
 - 6.2 ÉLECTION COMITÉ ÉVALUATION DES EMPLOIS
- 7. COTISATIONS SYNDICALES
- 8. VARIA
- 9. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

Adopté à l'unanimité.

3. ACCEPTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

PROPOSÉ PAR : Dominique Laurent

APPUYÉ PAR : Daniel-Émile Dubois

Que tous les nouveaux membres ayant signé leurs formulaires d'adhésion et ayant payé
leurs frais d'entrée ainsi que leurs cotisations syndicales soient acceptés à titre de

membres en règle du syndicat.

Adopté à l'unanimité.

4. MOT DE BIENVENUE

Le président du Regroupement, Monsieur François Larose, remercie les membres présents de s'être déplacés à cette assemblée générale.

Il explique que les derniers mois ont été très occupés et que de nombreux défis sont à venir avec la création et la mise en place de nouveaux comités résultant du renouvellement de la convention collective. Pour cette raison, l'exécutif du Regroupement sollicite la participation des membres afin de s'assurer de la mise en place et de la pérennité de ces nouveaux comités.

Il informe aussi les membres présents que les postes de président et de secrétaire de l'association seront mis en élection durant la présente assemblée générale.

5. ÉLECTIONS EXÉCUTIF DU SYNDICAT

PROPOSÉ PAR : René Gervais

APPUYÉ PAR : Marie-Claude Provencher

Avant que ne débute la période des mises en candidature pour le poste de président du Regroupement, il est accepté par les membres présents que Henry Gagné agisse à titre de président d'élection. Henry Gagné rappelle la procédure à suivre pour chacun des postes.

OUVERTURE DU POSTE DE PRÉSIDENT

Henry Gagné demande à François Larose si celui-ci désire se représenter. François Larose accepte.

Henry Gagné demande aux membres présents s'ils désirent soumettre la candidature d'un autre membre. Aucune proposition n'est faite.

François Larose est élu par acclamation comme président du Regroupement des Professionnels de la Ville de Gatineau.

OUVERTURE DU POSTE DE SECRÉTAIRE

Henry Gagné demande à Lise Robitaille si celle-ci désire se représenter. Lise Robitaille décline.

Henry Gagné demande aux membres présents s'ils désirent soumettre la candidature d'un autre membre.

Josée Lévesque propose Marie-Claude Provencher.

Sylvain Boudreau propose René Gervais.

René Gervais décline.

Marie-Claude Provencher accepte.

Marie-Claude Provencher est élue par acclamation comme secrétaire du Regroupement des Professionnels de la Ville de Gatineau.

À la fin de la période d'élection, l'exécutif du Regroupement a tenu à souligner le travail fait par Madame Lise Robitaille depuis sa nomination au poste de secrétaire du Regroupement. Son implication, sa disponibilité et son sens du devoir ont toujours été sans faille au fil des ans. Au nom du Regroupement et de la Fédération, nous tenons à remercier Madame Lise Robitaille et à lui souhaiter bonne chance dans ses entreprises futures.

6. AFFAIRES COURANTES

6.1 ÉQUITÉ SALARIALE, NOMINATION COMITÉ

Suite au renouvellement de la convention collective, un exercice de maintien de l'équité salariale doit être fait. L'exécutif du Regroupement désire faire appel à un membre désirant s'impliquer dans un tel exercice afin de le supporter durant le processus qui devrait débuter dans les prochaines semaines. Marie-Chantal Paraskevas, bibliothécaire, se porte volontaire.

6.2 ÉLECTION COMITÉ ÉVALUATION DES EMPLOIS

Suite au renouvellement de la convention collective, il a été entendu qu'un comité d'évaluation des emplois serait créé. L'exécutif du Regroupement désire faire appel à des membres de différents départements désirant s'impliquer dans un tel exercice afin de le supporter durant le processus qui devrait débuter dans les prochaines semaines. Patrice Charrette, René Gervais ainsi que Sylvie Dufour se portent volontaires.

7. COTISATIONS SYNDICALES

En raison des dépenses reliées aux auditions devant le Tribunal Administratif du Travail depuis la création du Regroupement des Professionnels de la Ville de Gatineau, des coûts reliés au service d'actuaire-conseils concernant les modifications au régime de retraite et d'autres frais, Henry Gagné informe les gens présents à l'assemblée générale qu'il souhaiterait faire passer la cotisation syndicale à dix-huit dollars (18\$) par membre,

par semaine au lieu du quinze dollars(15\$) par membre, par semaine.

L'exécutif du Regroupement appuie la demande de la Fédération et témoigne de tous les efforts déployés par la Fédération afin d'assurer le maintien et l'amélioration des conditions de travail de ses membres.

PROPOSÉ PAR : Patrice Charette

APPUYÉ PAR : Sylvie Dufour

Adopté à l'unanimité.

8. VARIA

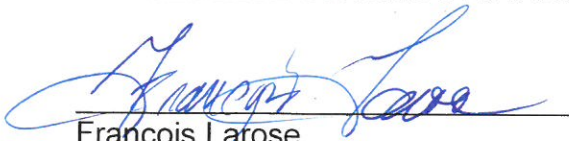
Lors de la dernière assemblée générale de ratification, l'exécutif du Regroupement avait mentionné aux membres présents s'être entendu avec la Ville afin que cette dernière donne une formation à ses cadres afin que soit diffusée une interprétation unique de la convention collective. Ce sujet sera discuté lors du prochain comité de relation de travail et un suivi sera fait aux membres.

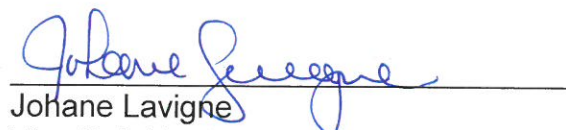
Aussi, plusieurs membres nous font mention d'une possible réorganisation du service Art, Culture et Lettres. Ce sujet sera discuté lors du prochain comité de relation de travail et un suivi sera fait aux membres.

9. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par : Josée Lévesque

L'ASSEMBLÉE est levée à 20 h 06.


François Larose
Président


Johane Lavigne
Vice-Présidente